



## ROUTES



# Le Département de la Dordogne expérimente I.D.O., un dispositif de sécurité routière innovant

L'entretien et la modernisation des 4 989 kilomètres du réseau routier départemental occasionnent de nombreux chantiers pour lesquels le Département apporte une attention toute particulière à la sécurité de ses agents. C'est la raison pour laquelle, il a décidé d'expérimenter un nouveau dispositif de sécurité routière innovant : I.D.O.

*Publié le 31 janvier 2022*

Particulièrement sensible à la sécurité de ses agents intervenant sur le réseau routier et parce que malheureusement il est régulièrement constaté sur ses chantiers que les usagers ne respectent pas toujours la signalisation en place, le Conseil départemental de la Dordogne a souhaité renforcer son arsenal de signalisation en expérimentant un nouveau dispositif de sécurité routière : I.D.O.

Développé par la société éponyme, ce dispositif de sécurité se présente sous forme de polyèdres de couleur, destinés à alerter les usagers de la route sur les dangers de circulation.

Cette jeune société basée à Souillac dans le Lot est à l'initiative de ce dispositif breveté et innovant.

Ce système de prévention vise à intensifier la vigilance de chacun sur des zones de circulation particulière, des zones accidentogènes, de fort trafic, de travaux, etc. afin d'accroître la sécurité des agents du Département intervenant sur site.

## Un dispositif visible de loin

Le polyèdre à taille humaine présente un volume en trois dimensions (1,90 m de haut), qui lui assure une visibilité à 250 m de tous côtés. Disponible en quatre couleurs bleu, orange, rouge et blanc, il est renforcé par des bandes rétro-réfléchissantes, ce qui lui permet d'être visible de jour comme de nuit, et peut être complété avec des drapeaux, des panneaux...

A l'instar du Département du Lot, dans un premier temps, le Conseil départemental de la Dordogne a choisi de faire l'acquisition de six dispositifs I.D.O. dans un premier temps.

Ceux-ci seront disposés sur des aménagements existants et sur des chantiers fixes menés sur le

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-departement-de-la-dordogne-experimente-ido-un-dispositif-de-securite-routiere-innovant-22331942?>

terrain par les Unités d'aménagement (UA) ou par le Parc départemental. Ce sera par exemple le cas pour les travaux d'élagage menés entre les mois de septembre et mars ou encore lors d'opérations de curage des fossés effectuées toute l'année.

## **Un investissement de 17 000€ TTC**

Les expérimentations vont débuter d'ici une quinzaine de jours. Elles feront l'objet d'un bilan. Le Département a, en effet, pour objectif de doter à terme ses huit Unités d'aménagement de ce nouveau dispositif.